
Du Nord vers le Sud et du Sud vers le Sud. La ” capacité au voyage ” comme élément décisif des parcours de mixité conjugale

Catherine Therrien*¹

¹Al Akhawayn University (AUI) – Ifrane, Maroc

Résumé

Cette communication, basée sur une thèse de doctorat[1] et sur un second projet de recherche actuellement en cours[2] dont le sujet commun est la mixité conjugale vécue en Afrique, et plus particulièrement au Maroc, fera s’entrecroiser au sein d’une même présentation les migrations Nord-Sud (pays occidentaux → Maroc) et les migrations Sud-Sud (Afrique subsaharienne → Maroc). À partir du parcours de couples mixtes résidant au Maroc, les principales conclusions de la première étude ethnographique (thèse doctorale) menée sur les couples mixtes dans le contexte marocain seront exposées. Parallèlement, ces pistes d’analyse seront utilisées pour soulever des questions pertinentes qui orienteront l’ethnographie en cours.

D’abord, il sera montré que le désir ” de l’ailleurs ” qui conduit plusieurs individus à s’engager dans des unions mixtes, n’est pas seulement présent chez les migrants ” du Nord ” et que les facteurs économiques ne peuvent à eux seuls expliquer la migration subsaharienne vers le Maroc. Que le Maroc ait été envisagé et vécu au départ comme un pays de transit (vers l’Europe) ou comme un pays d’installation, il n’en demeure pas moins que l’appel ” de l’ailleurs ” fait partie intégrante du parcours de ces migrants ” partis d’Afrique et arrivés en Afrique ”.

En second lieu, l’inégalité face à la liberté de mouvement et la régulation ” à géométrie variable ”[3] de la circulation migratoire dans le contexte marocain (Nord/Sud Sud/Nord) seront mises au jour. Cette communication s’attardera aux déterminants historiques des expériences migratoires (Ahmed 1999) en répondant aux questions suivantes : Qui voyage ? Quand ? Comment ? Et dans quelles circonstances ? (Ibid).

Finalement, l’analyse des perceptions sociales de la mixité conjugale dans le contexte marocain, qui met en évidence les différents rapports face à l’altérité culturelle (a priori positif, ouverture, méfiance, rejet, racisme, etc.) nous permettra de présenter la ” capacité au voyage ” comme étant un élément décisif de la durabilité de ces couples. Quand une personne étrangère entre dans un groupe, la cohésion sociale est mise en jeu et tout un système de contrôle social (normatif et législatif) se déploie pour préserver cette identité de groupe; les couples mixtes font alors face à différentes ” mises à l’épreuve ”. Partant de ce postulat, il sera montré que l’établissement des limites du ” territoire ” de ces couples, qui demande une plus ou moins grande ” distanciation avec le home ”, est déterminant dans les relations de couple et dans les relations avec les familles/belle-famille. En effet, la réaction et l’accueil de l’entourage ont un impact clair sur la vie de ces couples, mais la manière dont ceux-ci

*Intervenant

réagissent et s'adaptent au contexte (social et familial) en posant (ou non) leurs limites – en protégeant leur noyau conjugal et familial – comptent également pour beaucoup dans la qualité et la durabilité de ces relations.

Therrien, C. (2014/2015) En voyage chez-soi. Trajectoires de couples mixtes au Maroc. Sainte-Foy. Les Presses de l'Université Laval; Casablanca, Éditions la Croisée des chemins.

[2] Partis d'Afrique, ils sont arrivés en Afrique. Mobilités, construction de liens sociaux et intégration des Subsahariens au Maroc. Projet de recherche financé par la fondation Heinrich Böll Stiftung (FHB).

Therrien, C. Hocine, Zeghib. (Article soumis à la revue Migrations et Sociétés) "Réflexion anthropologique sur la migration française contemporaine au Maroc à travers son rapport au droit local".